

QUELQUES DONNÉES SUR LA PÊCHE DES LANGOUSTES A MADAGASCAR



Un pêcheur sous-marin fier de sa prise
(*P. ornatus*). (Photo Charbonnier-
Crosnier.)

PLUSIEURS espèces de langoustes se trouvent à Madagascar. Alors que les coraux des côtes est, nord-ouest et ouest sont essentiellement peuplés de *Panulirus versicolor* (Latr.), *Panulirus ornatus* (Fabr.) et *Panulirus japonicus* (Siebold), les roches des côtes sud et sud-est abritent presque uniquement *Panulirus bürgeri* (de Haan) et *Panulirus penicillatus* (Olivier).

De toutes ces espèces, *Panulirus ornatus* est la plus grosse, son poids pouvant atteindre plus de 3 kg. *Panulirus versicolor* dépasse couramment 1 kg, tandis que les autres espèces pèsent en moyenne de 500 à 1 000 grammes.

Dans les coraux, les langoustes se tiennent de préférence aux endroits relativement battus, et à des profondeurs n'excédant pas quatre mètres au-dessus du zéro des cartes marines ; leur zone de répartition est donc peu étendue. Les coraux interdisant l'utilisation des filets et même des nasses, ces langoustes ne sont la proie que des pêcheurs sous-marins ou, lors des marées de vives eaux, des pêcheurs malgaches qui les piquent à la foëne. Il faut d'ailleurs remarquer que, seule parmi les espèces des langoustes de coraux, *Panulirus japonicus* paraît pénétrer dans les nasses.

Sur les côtes sud et sud-est, rocheuses et découpées, les coraux sont très peu développés. Ceci, allié au fait que *Panulirus bürgeri* et *Panulirus penicillatus* se capturent aisément au casier a amené le développement, dans cette région, d'une pêche autochtone.

Les zones exploitées s'étendent du cap Ranavalona à Manantenina, soit sur 100 km de côte.

Les principaux centres de pêche sont la baie d'Itaperina et la rade de Sainte-Luce.

La pêche se pratique exclusivement au moyen de nasses qui sont mouillées, soit à pied sec, soit plutôt à partir de pirogues.

Ces pirogues, de 8 m de long en moyenne, taillées d'une seule pièce dans un tronc d'arbre, sont réhaussées par l'adjonction d'un bordé d'une quinzaine de centimètres maintenu par des ligatures en liane. Dépourvues de balanciers, très lourdes, elles sont peu stables. Deux ou trois hommes les montent et la dirigent à la pagaie.

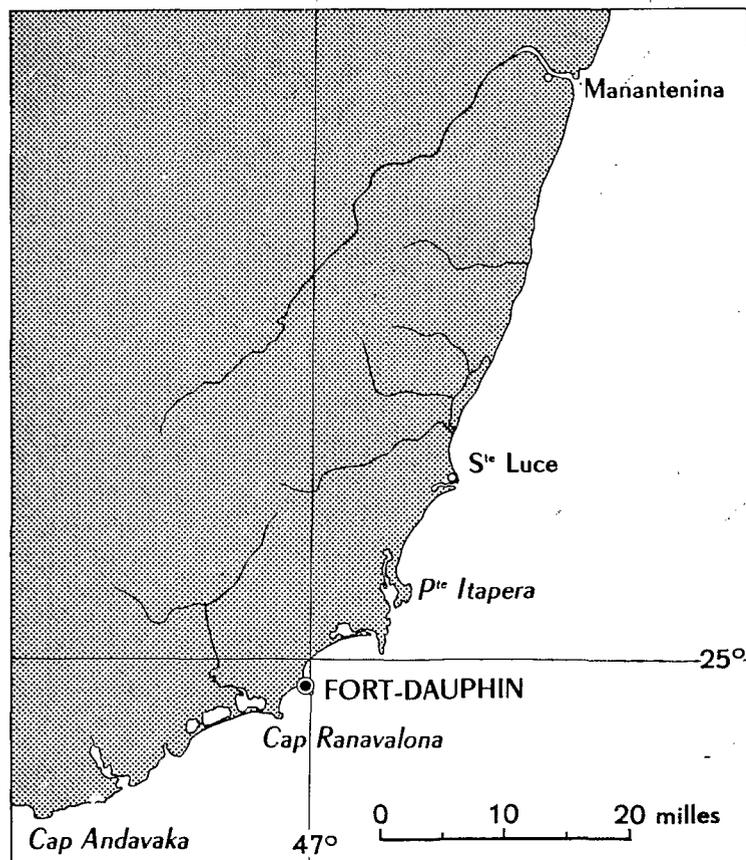
par D. CHARBONNIER

Vétérinaire inspecteur du Service de l'élevage

et A. CROSNIER

Océanographe, biologiste de l'O. R. S. T. O. M.

Dans ces embarcations chaque pêcheur emmène ses propres casiers (quatre en moyenne) qui, faits de rotin grossier, sont tous du modèle figuré sur la photo ci-jointe. Un crin en sisal ou même une simple liane relie les casiers à un morceau de bois servant de flotteur. Le lestage est obtenu par quelques pierres posées librement sur le fond de l'engin. Ces casiers ont peu de consistance ; ils se déforment facilement, ne

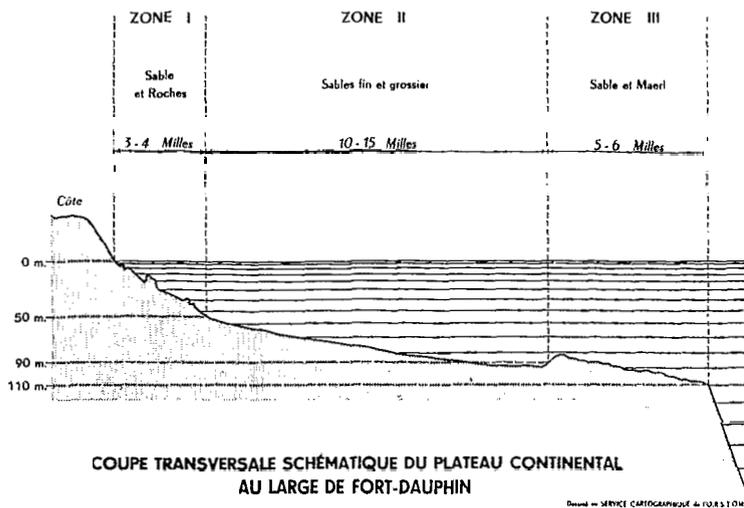


O. R. S. T. O. M.

Collection de Référence

10 AVRIL 1967

11442

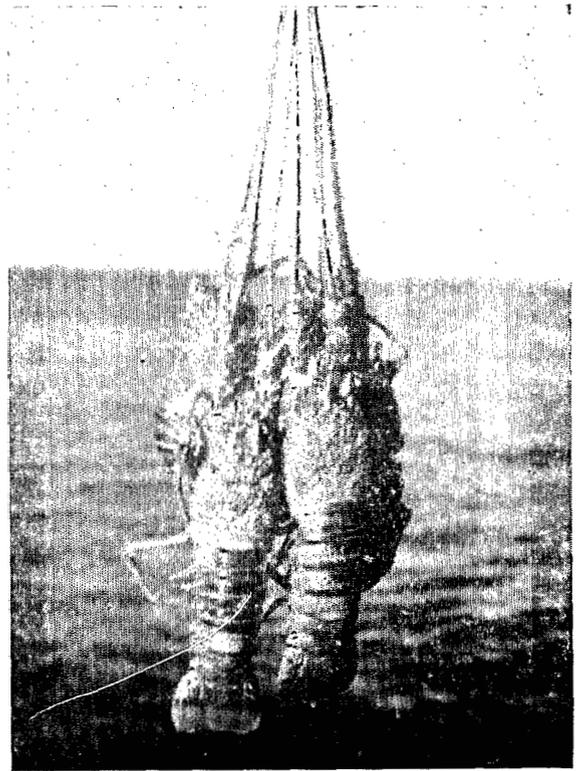


serait-ce que par le poids du lest ; ils s'usent très vite. De plus leur système de fermeture laisse beaucoup à désirer : c'est une simple lanière de fibre végétale qui relie le couvercle de l'engin à un côté. Il arrive fréquemment que cette attache se casse. Les animaux qui auraient pu être capturés n'ont alors aucune peine à s'échapper.

L'appât préféré par les langoustes est la moule que l'on trouve sur les faces battues des rochers. Ceux proches des villages de pêcheurs sont maintenant dépeuplés, et le problème de la boîte se pose. Des récifs éloignés sont encore riches en moules mais il est très difficile d'y débarquer, même par beau temps, à cause de la grosse houle qui règne constamment. A défaut de ces mollusques les pêcheurs boëtent avec des balanes ou des patelles. Le poisson n'est jamais utilisé ; son pouvoir d'attraction sur les langoustes de cette région paraît d'ailleurs effectivement nul.

Les casiers sont mouillés le soir. Ils sont transportés, entassés à l'avant et à l'arrière de la pirogue, et déposés au voisinage immédiat des rochers à des profondeurs ne dépassant pas 7 à 8 m. Ils sont relevés le matin suivant, sans souci des pierres de lest qui roulent sur les captures. Les langoustes sont ramenées à terre et mises en vivier.

Les rendements par casier oscillent entre 0 et 3,5 kg.

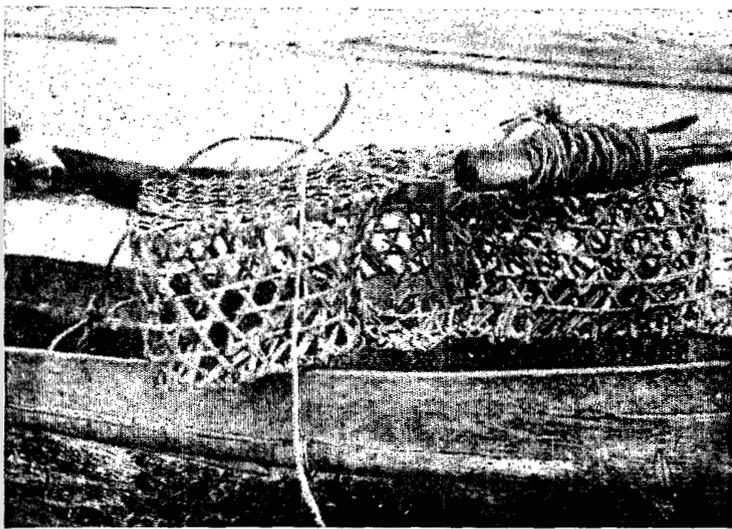


Panulirus bürgeri (Photo Charbonnier-Crosnier)

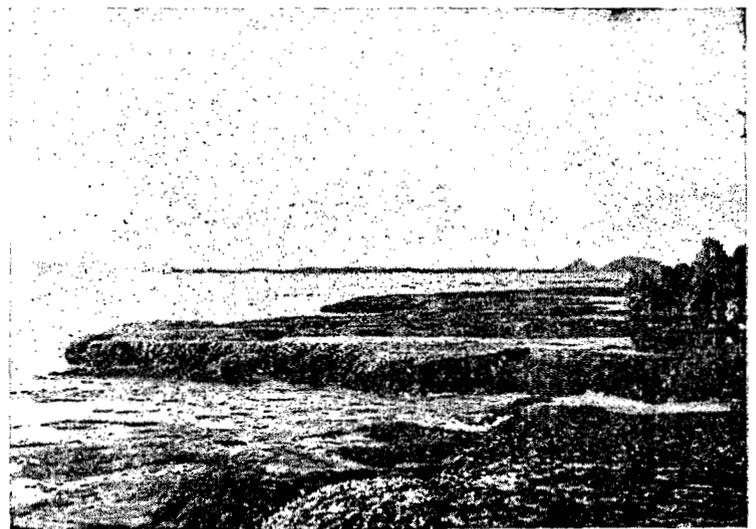
Cette pêche est malheureusement très handicapée par la faible stabilité des pirogues et l'agitation presque continuelle de la mer, due aux alizés qui soufflent pendant la plus grande partie de l'année. Il s'ensuit que le nombre annuel des jours de pêche demeure très bas, et que seules sont exploitées les zones abritées (parties sous le vent des pointes, îles et récifs).

Une pêche, faite dans des conditions aussi défavorables, a toutefois permis l'envoi sur l'intérieur de Madagascar, en sus de la consommation locale, de 24,5 t de langoustes en 1958 et de 21,5 t en 1959.

Intéressés par cette production non négligeable, la Division des pêches maritimes du Service de l'élevage et l'Institut



Nasse à langouste de la région de Sainte-Luce
(Photo Charbonnier-Crosnier)



Région de Fort-Dauphin : la plateforme côtière le long de laquelle les nasses sont mouillées à pied sec (Photo Charbonnier-Crosnier)



A Sainte-Luce : départ pour la pêche
(Photo Charbonnier-Crosnier)

de recherches scientifiques de Madagascar qui s'occupent des recherches sur la pêche dans la Grande Ile, se sont demandé si une augmentation de la production par une extension des zones de pêche ne serait pas possible.

Une reconnaissance du plateau continental, faite dans la région de Fort-Dauphin-Sainte-Luce, a indiqué la structure représentée schématiquement par la figure ci-jointe.

Des poses de casiers et de filets ont été effectuées dans la zone I, et des chalutages ont eu lieu dans la zone II. Les résultats ont été très décevants, et il paraît ressortir de ces essais que les langoustes sont étroitement localisées le long de la côte et autour des récifs côtiers. Les lieux de pêche seraient donc très réduits.

Une augmentation du tonnage pêché pourrait certainement être obtenue par l'utilisation de vedettes à moteur de 7 à 8 m qui permettraient de travailler, au moins au moment des changements de saison, autour des quelques récifs éloignés non fréquentés par les pêcheurs autochtones et sur les faces au vent des récifs actuellement exploités.

Il est à craindre toutefois que ces embarcations soient peu rentables : le marché intérieur de Madagascar est pratiquement saturé avec les expéditions actuelles, et l'exportation nécessiterait l'installation d'une entreprise de congélation qui, pour être viable, demanderait, semble-t-il, une production minimum de l'ordre de 10 t par mois.

Il convient, d'autre part, de signaler qu'une intensification de la pêche à la langouste poserait rapidement le problème de la boîte.

Il ne paraît donc pas qu'il y ait lieu de s'attendre, dans les conditions actuelles, à un développement spectaculaire de la pêche des langoustes à Madagascar.

